

RCS : ST MALO Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00172 Numéro SIREN : 407 768 068 Nom ou dénomination : A.DIS.E.CO.

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2019 sous le numéro de dépôt 5937

Désignation de l'entreprise	SAS ADISECO	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	Les Buissonnets	35720 PLESDER
Numéro SIRET *	4 0 7 7 6 8 0 6 8 0 0 0 2 2	
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2	Durée de l'exercice précédent * 1 2

			Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
			3 0 0 6 2 0 1 9	3 0 0 6 2 0 1 8
ACTIF			Net	Net
			3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles			
	Fonds commercial *	010		25 000
	Autres *	014		
	Immobilitisations corporelles *	028	119 283	584
	Immobilitisations financières * (1)	040	113	113
Total I (5)			044	048
			119 396	97 924
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		
	Marchandises *	060	3 198	4 850
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		
	Créances (2)	068	2 696	400
	Clients et comptes rattachés *	072	6 279	79
	Autres * (3)	080		
	Valeurs mobilières de placement	084	15 100	6 817
	Disponibilités	092	587	788
	Charges constatées d'avance *	096	27 859	12 933
	Total II	110	147 255	38 630
Total général (I+II)			112	
			97 924	49 331
PASSIF				
			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 322	7 622
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	232	169
	Réserves réglementées *	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	33	
	Report à nouveau	134		(17 447
	Résultat de l'exercice	136	6 883	12 243
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	9 470	2 587
	Total II	154		
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156	19 235	
	Emprunts et dettes assimilées	164		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166	1 528	1 077
	Fournisseurs et comptes rattachés *	172	19 098	34 966
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	174		
	Produits constatés d'avance	176	39 861	36 043
Total III			180	
Total général (I + II + III)			49 331	38 630
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		
			(4) Dont dettes à plus d'un an	195
			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
			(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184
			22 000	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies

A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ADISECO

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		13 0 0 6 2 0 1 9	1	13 0 0 6 2 0 1 8	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	8 444	9 290
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services *	215	214		
		217	218	47 153	38 969
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230	1 262	822
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	56 859	49 081	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	5 557	1 872
	Variation de stock (marchandises) *		236	1 652	400
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier 4 155 - immobilier)		242	31 624	18 125
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	1 270	911
	Rémunérations du personnel *		250	4 000	8 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	1 770	3 648
	Dotations aux amortissements *		254	3 125	3 064
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	262		0
		260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	48 997	36 020
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	7 862	13 061	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	15	4	
	Produits exceptionnels (IV)	290	25 724		
	Charges financières (V)	294	504	556	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300	25 000	45
		348			
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	1 215	221	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	6 883	12 243	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	6 883	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	1 215	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345			
	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987			
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
Investissements outre-mer		344			
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655			
Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)		127			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991			
Créance due au report en arrière du déficit		346			
Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)		138			
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)		990			
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	8 098	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)	356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	8 098	372	

RECEIVED

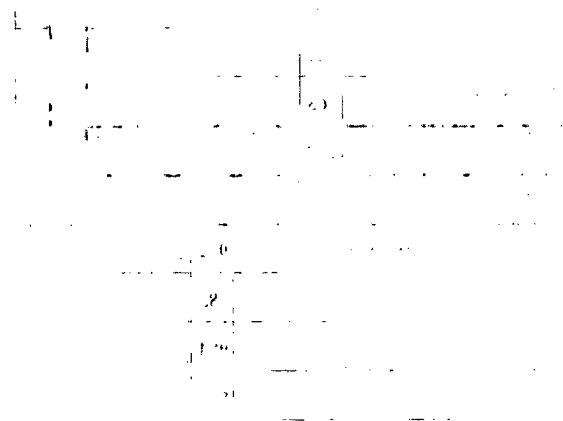
1960

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *							
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice																	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400	25 000		402		404	25 000		406								
		Autres	410			412		414			416								
Immobilisations corporelles	Terrains		420			422		424			426								
	Constructions		430			432		434			436								
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440	88 313		442		444			446	88 313	88 313						
	Installations générales agencements divers		450	1 528		452		454			456	1 528	1 528						
	Matériel de transport		460	4 181		462	23 900	464			466	28 081	28 081						
	Autres immobilisations corporelles		470	1 361		472		474			476	1 361	1 361						
Immobilisations financières			480	113		482		484			486	113	113						
TOTAL			490	120 496		492	23 900	494	25 000		496	119 396	119 396						
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Immobilisations incorporelles			500			502		504			506								
Immobilisations corporelles	Terrains		510			512		514			516								
	Constructions		520			522		524			526								
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530	87 869		532	444	534			536	88 313							
	Installations générales, aménagements divers		540	1 528		542		544			546	1 528							
	Matériel de transport		550	4 041		552	2 680	554			556	6 721							
	Autres immobilisations corporelles		560	1 361		562		564			566	1 361							
TOTAL			570	94 799		572	3 125	574			576	97 924							
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2		3		4		5										
		DROITS DE REPRESEN		DROITS DE REPRESEN															
		6	7		8		9		10										
Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values										
	①		②		③		④		Court terme *		Long terme								
									⑤		19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧				
1	15 000				15 000				(15 000)										
2	10 000				10 000		22 000		12 000										
3																			
4																			
5																			
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			
TOTAL	578	25 000	580		582	25 000	584	22 000	586	(3 000)	581		587		589				
Plus-values taxables à 19 % (1)				579		Régularisations		590		583		594		595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)												591							
TOTAL								596		(3 000)		585		597		599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ADISECO

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	413
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	1 357
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	10 935
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	6 071
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Client 174583 SAS ADISECO
Les Buissonnets
35720 PLESDER

Exercice
01/07/2018 30/06/2019

Igam EXPERTISE COMPTABLE

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 9

N° SIRET 4 0 7 7 6 8 0 6 8 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ADISECO

ADRESSE (voie) Les Buissonnets

CODE POSTAL 35720 VILLE PLESDE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique COLLECTER Prénom(s) Gildas

Nom marital % de détention 99.00 Nb de parts ou actions 495

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

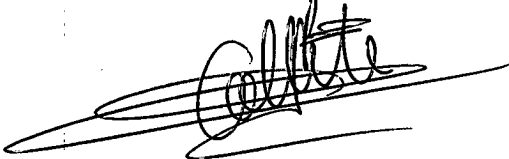
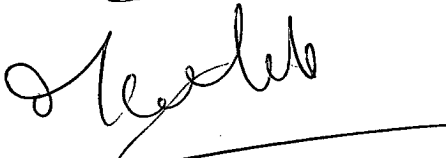
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SAS A.DIS.E.CO
Au Capital Social de 2 322 Euros
Siège social - Les Buissonnets
35 720 PLESDER

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 30 Octobre 2019

ASSOCIES Prénoms, nom, adresse	PARTS	VOIX	MANDATAIRES	SIGNATURES
Mr COLLETER Gildas	495	495		
Mr COLLETER Morganes	5	5		

Le président certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que 2 associés sont présents ou représentés, totalisant 500 parts sociales ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées 500 voix.

Le président

30

100-100000

100

100



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072018	et clos le	30062019	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS ADISECO		Les Buissonnets	
SIRET	4 0 7 7 6 8 0 6 8 0 0 0 2 2	35720 PLESDER	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET	
-------	--

B ACTIVITE

Activités exercées	APPAREILS AUTOMATIQUES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	8 098				

Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Massifs urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Revenues nets soumis à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGI D
---	-----	---	-----	--	--------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
gam EXPERTISE COMPTABLE boulevard des îles S 62274 6007 VANNES Cedex Tél: 02.97.40.94.01		Tél:	
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
		Date: 24/09/2019 Lieu PLESDER	
		Qualité et nom du signataire: PRESIDENT	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions		e	
autres que celles visées en (a),		f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.
1	2	3	4	5	6	7	8
M COLLECTER Gildas Gérant	495	2018	4 000				
M COLLECTER Gildas Gérant							
Mme COLLETER Morgane Associée	5						
Mme COLLETER Morgane Associée							

J DIVERS
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les ADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Provisions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

SAS A.DIS.E.CO
Au Capital Social de 2 322 EUROS
Siège social - Les Buissonets
35720 PLESDER

Procès-verbal de l'assemblée Générale ordinaire du
30 Octobre 2019

Sur convocation du président, les associés représentant l'intégralité du Capital Social de la Société A.DIS.E.CO, se sont réunis le 30 Octobre 2019 à 19 Heures au siège social à Les Buissonets PLESDER, à l'effet de délibérer sur les comptes de l'exercice social clos le 30 Juin 2019.

Monsieur Caugant Francis en sa qualité de président, préside la séance. Il constate que tous les associés sont présents et que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'articles 50 de la loi du 24 Juillet 1966
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé
- le texte des résolutions proposées

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2019
- Quitus à la gérance
- Affectation des résultats
- Conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966
- Questions diverses

51.

52.

53.

54.

55.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demande la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérante sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférent à l'exercice clos le 30 06 2019, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle approuve également les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du code général des impôts pour un montant global de 1 270 €.

En conséquence, Elle donne au président quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Autres réserves soit : 6 882.52 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

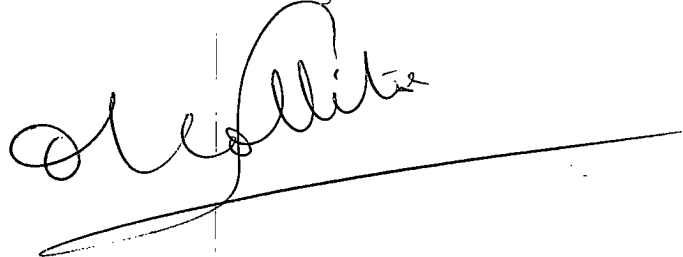
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés présents.

Mr COLLETER Gildas



Mme COLLETER Morgane



SAS A.DIS.E.CO
Au Capital Social de 2 322 Euros
Siège social - Les Buissonnets
35 720 PLESDER

RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE

Madame, Monsieur

Nous vous avons réunis afin de vous présenter notre exercice clos le 30 Juin 2019.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du plan général de 1982.

I - LA SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA SOCIETE SE PRESENTE AINSI QU'IL SUIIT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	<u>ANNEE 2018/2019</u>	<u>ANNEE 2017/2018</u>
<u>ACTIF</u>		
* Actif immobilisé	21 472	25 697
* Actif Circulant	27 859	12 933
	49 331	38 630
 <u>PASSIF</u>		
* Capitaux propres et résultat de l'exercice	9 470	2 587
* Dettes	39 861	36 043
	49 331	38 630

Le résultat de l'exercice ainsi que ceux de l'exercice précédent se présentent ainsi qu'il suit :

	<u>ANNEE 2018/2019</u>	<u>ANNEE 2017/2018</u>
Produits d'exploitation	56 859	49 081
* Charges d'exploitation	48 997	36 020
* Résultat d'exploitation	7 862	13 061
* Résultat financier	« 489 »	« 552 »
* Résultat exceptionnel	724	« 45 »
* Charges non dec.		
* Impôt Société	1 215	221
* RESULTAT	6 883	12 243

II - EXAMEN DE L'ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice, nos produits d'exploitation se sont élevés à 56 859€ contre 49 081€ l'an passé, nos charges d'exploitation 48 997€ contre 36 020€. Notre résultat d'exploitation est positif de 7 862 €. Nous clôturons l'exercice par un résultat de 6 882.52 €. que nous vous proposons d'affecter ainsi qu'il suit :

- Autres réserves 6 882.52 €.

LE PRESIDENT

A large, stylized handwritten signature in black ink, slanted upwards to the right, positioned below the text 'LE PRESIDENT'.

P. 2A

2. 25